

COMMUNIQUE DE PRESSE

17 septembre 2010

Pelouse du stade Marcel Picot

Le produit de la vente reversé à la Fondation du Football

En mai dernier, à l'issue de la dernière journée du championnat de France de Ligue 1 2009-2010, la **Communauté urbaine du Grand Nancy et l'AS Nancy Lorraine se sont associées pour une initiative originale : la vente de carrés de la pelouse du stade Marcel Picot à Tomblaine** remplacée depuis par un gazon synthétique.

Une opération couronnée de succès avec plus de 3000 carrés de pelouse ayant trouvé preneurs à 1 euro.

Le fruit de cette vente exceptionnelle, déduction faite des frais d'organisation, **sera reversé à la Fondation du Football** dont la mission est de promouvoir la vision citoyenne du football, d'en rappeler les vertus pédagogiques et d'encourager les acteurs du football à intégrer la notion de développement durable dans leur démarche.

L'AS Nancy Lorraine est l'un des 10 clubs professionnels pilotes de la Fondation du Football. A ce titre, le club propose des programmes pédagogiques centrés sur le respect, la citoyenneté et la protection de l'environnement à ses jeunes licenciés.

Avant le coup d'envoi du match AS Nancy Lorraine / Brest de **ce samedi 18 septembre à 19h**, au stade Marcel Picot, **Michel Dufraisse**, conseiller communautaire en charge du sport professionnel et du stade Marcel Picot **et Nicolas Holveck**, directeur général de l'ASNL **remettront un chèque de 2853 euros à Jacques Bungert**, vice-président de la Fondation du Football et à **Bernard Désumer**, membre du conseil d'administration de la Fondation du Football, Trésorier de la Fédération Française de Football et Président de la Ligue Lorraine de Football.



CONTACTS PRESSE

Pour le Grand Nancy : Agnès BARANGER
03 83 91 84 25 / 06 21 90 53 00
agnes.baranger@grand-nancy.org

Pour la Fondation du Football : Valérie AMANT
06 83 37 66 21
valamant@yahoo.fr